

> HISTOIRE - GÉOGRAPHIE

S'approprier les différents thèmes du programme

Géographie / classe de CM1

Thème 2 - Se loger, travailler, se cultiver, avoir des loisirs en France

- Dans des espaces urbains
- Dans un espace touristique

[Extrait du programme du cycle de consolidation, BOEN n°11 du 26 novembre 2015](#)

Pourquoi enseigner « Se loger, travailler, se cultiver, avoir des loisirs en France » en classe de CM1 ?

Ce thème doit permettre aux élèves d'appréhender le cadre de vie des hommes en société. L'étude s'attache à l'**espace vécu**, aux **paysages ordinaires**, en partant **des activités d'un habitant** qui le conduisent à fréquenter différents lieux de manière plus ou moins régulière.

Se loger, travailler, se cultiver, se divertir correspondent à **différentes dimensions de l'habiter**. Ces verbes d'action invitent à partir **des pratiques des habitants** dans les différentes activités du quotidien. Ces dimensions recouvrent à la fois **l'habitat**, c'est à dire la résidence, mais également les **autres espaces que l'on pratique** pour **travailler ou se divertir** et qui nécessitent **des déplacements**. Ces activités permettent de **caractériser des espaces**, d'en identifier quelques **fonctions principales**.

Les pratiques des habitants sont abordées aux échelles **locale** (une ville, un espace touristique) et **micro-locale** (résidences, quartier(s) dans une ville ou un espace touristique). Dans ces espaces se croisent et **cohabitent différents habitants**, résidents permanents ou temporaires, qui y ont des usages et des pratiques différents.

On cherchera de manière prioritaire à faire comprendre à l'élève :

- que les pratiques quotidiennes des individus se déroulent dans certains espaces et qu'elles permettent de les caractériser ;
- que les espaces ont différentes fonctions et une organisation particulière.

Ce thème est l'occasion de travailler plusieurs compétences du programme :

- « se repérer dans l'espace » : par le travail sur l'orientation, la construction de repères géographiques ;
- « s'informer dans le monde du numérique » : par l'utilisation d'outils de géolocalisation ;
- « **comprendre un document** » : en extraire des informations pertinentes pour répondre à une question ;

- « pratiquer **différents langages** » : par la description de l'espace étudié en utilisant les mots et les images du géographe, ou en réalisant, de manière guidée, une production graphique (croquis de paysage ou schéma).

Quelle est la place du thème dans la scolarité ?

- **Ce thème poursuit les objectifs du cycle 2 :**
 - explorer les organisations du monde et les fonctions d'un espace : placé après la découverte et l'étude du/des lieu(x) où l'élève habite, le thème permet de poursuivre l'exploration des espaces, ici urbains et touristiques ;
 - identifier les paysages et leurs composantes.
- Ces **premières analyses de l'espace géographique seront reprises en classe de 6^{ème}** dans les thèmes « Habiter une métropole » (les fonctions d'une métropole et la variété des espaces qui la composent) et « Habiter les littoraux » (un littoral touristique et son aménagement). **Le cycle 3** vise l'acquisition du vocabulaire géographique élémentaire et la maîtrise progressive de la capacité à reconnaître les fonctions d'un espace.

Comment mettre en œuvre le thème en classe ?

Problématiques

- Quelles sont les différentes manières d'habiter un espace urbain ou touristique ?
- Comment les pratiques des habitants organisent-elles les espaces ?

La démarche inductive est particulièrement propice à la mise en œuvre d'un thème qui se structure par des verbes d'action. **Les différents aspects du thème – se loger, travailler, se cultiver, avoir des loisirs en France – sont abordés dans un espace urbain et dans un espace touristique**, de manière à fixer différentes images et différents lieux dans l'esprit des élèves afin qu'ils acquièrent des repères. Même si les espaces urbains sont souvent des espaces touristiques, il peut être intéressant de varier les lieux choisis pour l'étude.

La ville choisie peut être celle où habitent les élèves ou toute autre ville de l'espace français. Pour les élèves vivant en zone rurale ou péri-urbaine, il peut s'agir **de la ville qu'ils fréquentent** habituellement, si elle est suffisamment importante (une préfecture ou une métropole régionale, par exemple) pour concentrer une assez grande variété de fonctions urbaines.

Pour l'espace **touristique**, le choix peut se porter sur un espace balnéaire ou de montagne (site ou station touristique) ou encore **un parc de loisirs**.

Quel que soit le choix de l'enseignant, l'étude s'appuie sur des **paysages**, des **témoignages d'habitants**, des **plans ou brochures touristiques** ; elle est propice à la mobilisation des **outils de la géolocalisation** pour explorer et situer l'espace choisi.

Principales étapes de mise en œuvre

Habiter renvoyant d'abord à l'idée d'habitat, on peut dès lors poser les questions suivantes aux élèves, à partir de leurs pratiques quotidiennes ou de celles d'autres habitants, ou bien lorsqu'ils observent des paysages habités : « Où vivent les habitants ? Leurs habitations sont-elles toutes semblables ? Peux-tu les nommer ? ». L'objectif est ici d'en identifier différents types, collectif ou individuel : l'immeuble, qui permet de loger en un espace restreint un

plus grand nombre d'habitants, est emblématique de l'habitat urbain. Il peut être de plus ou moins grande hauteur, de différents styles architecturaux et d'époques, situé le long d'une rue ou sur une place, ou prendre la forme d'un grand ensemble d'une cité. La maison individuelle est également constitutive de l'espace urbain, le plus souvent dans le cadre des pavillons et au sein de lotissements. L'observation peut prendre en compte l'habitabilité de l'ensemble résidentiel. On guide alors le regard des élèves, en attirant leur attention sur la présence éventuelle d'espaces verts et de jeux à proximité, d'équipements, de commerces, sur l'existence de parties communes, sur la qualité de la voirie, la présence de pistes cyclables ou d'un réseau de transport en commun.

La spécificité du logement dans les lieux touristiques permet d'insister sur les formes adaptées de ces résidences aux aspirations des touristes, ainsi la recherche de l'éloignement de la ville, le désir d'activités ludiques et de consommation pour le tourisme balnéaire ou le tourisme vert. Avec les élèves, l'enseignant aborde, par les pratiques, la singularité de l'organisation de l'espace qui en résulte : formes d'hébergement telles que le camping, la résidence hôtelière ou locative, organisation de l'espace dans une station touristique, présence de commerces saisonniers, de parcs de jeux et de loisirs, présence de restaurants, cinémas.

En classe, repérer son/ou une habitation sur [Géoportail](#), Google Earth ou Google Maps en tapant son adresse, la voir au niveau du sol en zoomant et la reconnaître en vue aérienne, la retrouver sur une carte ou un plan sont autant d'activités qui aiguisent le sens de l'observation, permettent de dépasser le quartier de résidence des élèves (ou un autre quartier) pour se situer à l'échelle de la ville dans son ensemble, et développer ainsi la capacité à se localiser et se repérer dans l'espace. En effet, l'analyse géographique va au-delà du simple repérage, elle replace les unités d'habitation en les situant dans un ensemble plus vaste, un quartier et un espace urbain, organisé à partir d'un centre : dans le **centre-ville** (ou d'une station touristique) en **banlieue** ou dans l'espace **périurbain** plus éloigné.

Progressivement, en interrogeant les pratiques des élèves et de leur famille, ou bien celles d'autres habitants on peut identifier quelques axes ou les moyens de communication qui permettent la réalisation des actes du quotidien, pour le travail ou pour les courses, pour les loisirs et la culture, ou qui conduisent vers les sorties du week-end. En jouant sur les échelles, par effet de zoom, à partir d'images, plans ou cartes, en localisant et en situant, on fait entrer les élèves dans le repérage et la compréhension de l'espace : « *Pour quelles activités se rend-on dans le centre-ville ? Dans les banlieues ou en périphérie de la ville ? Quelles différences constate-t-on ?* ». Progressivement, on fait le constat de localisations préférentielles de certaines activités : certains commerces ou lieux culturels, certaines activités économiques sont situés au centre-ville, voire dans un quartier d'affaires, d'autres types de commerces ou d'industries se trouvent regroupés dans une zone commerciale et ou industrielle, située à l'entrée de la ville, en périphérie, à proximité d'un échangeur ou d'une voie rapide, tel lotissement touristique ou camping sont situés à proximité du plan d'eau ou en bord de mer, etc.

Les axes de communication mettent en lien les habitants entre eux et avec des espaces proches ou plus lointains. Ils sont essentiels aux habitants en leur permettant d'avoir des activités économiques et culturelles. Le professeur peut évoquer la distance à partir **des temps de trajet**, en voiture, en vélo ou à pied, ou par les transports en commun, entre le lieu où l'on réside, les lieux où l'on travaille, où l'on a des loisirs, ou encore entre le lieu où l'on réside toute l'année et celui où l'on part en vacances dans le cadre du tourisme. Cela permet de sensibiliser les élèves à l'idée qu'une distance peut s'appréhender de différentes manières, en kilomètres mais aussi en distance-temps, ou en vitesse de déplacement. Progressivement les élèves passent d'un espace proche, des lieux où ils habitent, à un espace urbain plus vaste qui regroupe différentes fonctions.

Au fur et à mesure de la séquence, la réalisation progressive d'un croquis permet la représentation de cet espace. Quelques éléments de l'espace urbain et touristique peuvent être identifiés et situés les uns par rapport aux autres, orientés (points cardinaux) ; quelques mots du vocabulaire spécifique de la géographie se mettent progressivement en place.

Principaux repères spatiaux à construire

- L'élève sait reconnaître les caractéristiques et les paysages d'un espace urbain et d'un espace touristique.
- Le thème est l'occasion de construire quelques repères spatiaux de la France en localisant sur une carte la ville ou l'espace touristique étudiés.

Quelles sont les contributions du thème aux parcours ?

- Le **Parcours d'éducation artistique et culturelle** peut être mobilisé à travers l'identification de la diversité des lieux et des acteurs culturels de son territoire.
- Le thème introduit aussi une **dimension civique**, à travers le rôle que chaque habitant peut jouer, par ses pratiques, dans la **transformation d'un espace**. C'est notamment le cas si le professeur a choisi de travailler sur un espace touristique. Comment cohabiter avec les touristes, qui viennent de plus loin mais fréquentent temporairement cet espace ? Comment les accueillir tout en limitant les nuisances (bruit, difficulté de circulation...) ?
- Le **Parcours avenir** peut aussi être mobilisé à travers les métiers rencontrés lors des visites.

Quels sont les écueils à éviter ?

- Traiter successivement des pratiques (se loger, travailler, se cultiver, avoir des loisirs) sous forme d'un inventaire sans faire le lien avec les lieux où elles se déploient.
- Décrire des espaces urbains ou touristiques sans habitants ou sans touristes. La géographie n'est pas une simple localisation ou observation de paysages ; elle se complète d'une approche incarnée par les pratiques des habitants.